

SCANDELLA PAYSAGE (SERPE) UNE PRÉVENTION DES RISQUES GAGNANTE AVEC LA MSA

Ces dernières années, l'entreprise Scandella Paysage, désormais intégrée au groupe Serpe, a fait le constat de situations accidentogènes liées à des décalages entre le chiffrage de certains projets et la réalité sur le terrain lors de la phase chantier. Sur les conseils du médecin du travail, la direction a décidé de se faire accompagner par la MSA afin de trouver des solutions permettant d'améliorer durablement la situation. « L'objectif était double : rassurer les équipes et s'assurer que toutes les procédures de prévention des risques étaient bien acquises, mais également renforcer le dialogue avec certains clients, dans un contexte de perte de confiance », témoignent Vincent Cornu et Franck Monbrun, dirigeants de l'entreprise. Comme l'exige la réglementation, la société dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Mais le constat est là, les salariés de l'entreprise ne se sont pas vraiment approprié l'outil, en particulier les équipes de terrain.



Vincent Cornu, dirigeant de l'entreprise.

SCANDELLA PAYSAGE



SCANDELLA PAYSAGE

Plantation d'arbre en secteur urbain.

Différents leviers d'action

La démarche engagée avec la MSA a conduit à la création d'un groupe de travail de six personnes de tous niveaux, sur la base du volontariat. Leur réflexion a permis la refonte de la stratégie de prévention des risques de l'entreprise, laquelle s'est appuyée sur plusieurs leviers : des actions de formation à destination des équipes techniques et des cadres intermédiaires ; le renforcement des études de procédures pour permettre aux collaborateurs d'être acteurs dans ce domaine et ainsi redonner du sens au travail ; l'implication de ces derniers dans le choix de leurs équipements de protection individuelle (EPI). Ainsi, en amont des chantiers, une identification spécifique des risques est

systématiquement réalisée avec le chef d'équipe pour s'assurer qu'il a bien intégré les particularités du chantier et les risques potentiels. Il s'agit aussi de vérifier que le travail à réaliser corresponde bien aux attentes du client. Cette démarche d'accompagnement s'est déroulée sur trois ans, avec un investissement global de 150 000 €, dont 30 % financés par la MSA.

Une nouvelle approche du travail

Le bilan est très positif avec une meilleure écoute des collaborateurs – en particulier le personnel de terrain et les difficultés qu'il peut rencontrer – et un partage de leurs expériences respectives. Les situations sources d'accident ont été supprimées, tous les collaborateurs se sentent acteurs, et les liens se sont renforcés entre les différents échelons. Dans le cadre du contrat de prévention développé avec la MSA, un livret d'accueil a été conçu à destination des nouveaux arrivants, y compris les intérimaires et les sous-traitants. En outre, à chaque nouvelle arrivée d'un collaborateur, un travail d'extraction et de partage du document est réalisé pour l'ensemble du personnel. « Notre approche du travail a changé. La question de la sécurité est devenue centrale, sans que cela soit une source de stress », précise Vincent Cornu. ■

L'ENTREPRISE EN BREF

- Création en 1962 à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis.
- Effectif : 40 salariés.
- Activités : création et entretien d'espaces verts, clôtures, travaux d'élagage.
- Date clé : intégration au groupe Serpe en juillet 2022.
- Membre du Club des entrepreneurs de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil.

YOANN DUCAMP/SCANDELLA PAYSAGE



Chantier d'abattage géré par l'entreprise, une activité où le renforcement de la sécurité est bien évidemment de première importance.